

fluence de l'élite, ici plus profondément dans l'arrière-pays d'Abomey et dans celui de Cana. Les complexes royaux les plus vastes ont été construits à Abomey et à Cana, et des établissements satellites sont apparus en divers points du territoire. Manifestement, le pouvoir royal diffusait dans le pays à partir des centres administratifs qu'étaient Abomey et Cana. Tout comme, au XVIII^e siècle, la multiplication des établissements royaux en direction du Sud s'explique par le contexte international.

En effet, les revenus royaux provenant de la traite s'étaient mis à baisser à mesure que les puissances européennes interdisaient la traite. Après le Danemark en 1803, ce fut le tour de la Grande-Bretagne en 1807, des États-Unis en 1808, de la Hollande en 1814, de la France en 1818 et de la Suède en 1824 ; ont suivi l'Espagne en 1835 et le Portugal en 1836. De 1797 à 1804, les forts européens de Ouidah furent abandonnés, puis, à partir de 1807, l'escadre britannique de l'Afrique de l'Ouest, parfois aidée par la marine américaine, imposa plusieurs dizaines d'années durant un blocus à tout navire négrier se présentant le long de la Côte des esclaves. Cela fit chuter le nombre de cargaisons humaines quittant la côte. Dans le même temps, des émissaires européens encourageaient les États ouest-africains tel le Dahomey à développer leur commerce de produits agricoles, principalement d'huile de palme, de plus en plus recherchée en Europe pour la confection de savons, de bougies et de lubrifiants industriels.

Cette évolution de l'attitude européenne eut un profond impact sur la stabilité politique des États de la région. La traite, qui supposait pouvoir coercitif (militaire) et réseaux à grande distance, n'était à la portée que des élites, mais chacun pouvait cultiver des palmiers... De petits planteurs et commerçants de nombreux royaumes africains purent ainsi accumuler des richesses et rivaliser avec les rois, ce qui déstabilisa l'ordre social.

Les dynasties royales ouest-africaines furent donc forcées de réagir au risque de disparaître. Certaines, tel le royaume dahoméen, survécurent en remplaçant la vente des captifs aux Européens par leur exploitation au sein d'unités de production, ce qui transforma radicalement l'organisation politique et économique. Le Dahomey continua à mener contre ses voisins des campagnes militaires pour razzier des pri-



8. APRÈS L'ABANDON DE LA TRAITE DES ESCLAVES COMME PRINCIPALE RESSOURCE, l'État dahoméen chercha à tirer profit de l'économie de son peuple en taxant les échanges, même sur les marchés ruraux. Il installa le long des routes principales et à l'entrée des places de marché un réseau de perceptions nommé *denun*.

sonniers, mais ces captifs étaient mis au travail – forcé – dans la production agricole à grande échelle. En plus d'accroître la population d'esclaves domestiques, cette transition économique développa les échanges locaux et la richesse des communautés rurales : l'économie dahoméenne se ruralisa.

De la traite à la taxe

Le pouvoir dahoméen réagit en créant des impôts sur la production agricole et les marchés locaux. Dans les principaux marchés du Dahomey, des fonctionnaires étaient responsables de la collecte des impôts et du maintien de l'infrastructure des marchés. En plus des impôts levés sur les marchandises vendues, un réseau de perceptions nommé *denun* fut créé dans tout le royaume afin de collecter l'impôt auprès des commerçants itinérants (voir la figure 8). L'officier de marine britannique Frederick Forbes, qui visita deux fois le Dahomey entre 1849 et 1850, écrivit :

Lourds pour tous, les impôts sont prélevés par des percepteurs. Les dépositaires des Coutumes disposent de percepteurs stationnés sur tous les marchés, qui reçoivent un nombre de cauris dépendant de la valeur des marchandises proposées à la vente. À côté de ceux-ci, il y a des percepteurs sur toutes les routes publiques conduisant d'un district à un autre et sur la lagune de chaque côté de Ouidah ; tout est taxé et les taxes vont au roi.

Les complexes royaux construits à cette époque peuvent être considérés

comme des nœuds au sein du réseau de perceptions destinées à taxer les marchés locaux et les commerçants empruntant les principales routes. Ceux qui se trouvaient loin d'Abomey percevaient des impôts sur toutes les poteries, les étoffes, les animaux et l'huile de palme qui s'échangeaient sur place. Ces impôts en nature ou en monnaie étaient ensuite centralisés à Abomey.

Malgré les trois décennies de recherches au Bénin, les archéologues du paysage en sont encore à gratter la surface... du passé. Nous commençons seulement à reconstituer les liens politiques et économiques entre les populations rurales et les élites urbaines et à comprendre de quelles façons ces élites ont transformé ces liens pour réagir et s'opposer aux forces extérieures.

Toutefois, notre compréhension des sociétés africaines antérieures à la traite des esclaves reste faible. Nous mesurons mal comment le commerce avec les Européens a vraiment affecté la vie quotidienne des centaines de milliers de gens qui vivaient au Sud du Bénin. C'est pourquoi des archéologues commencent à fouiller des sites antérieurs à la traite et tentent d'étudier les systèmes de production et d'échanges qui y étaient employées. Ces nouveaux projets devraient nous orienter dans notre quête pour mieux comprendre dans quel contexte les États négriers africains de l'époque de la traite transatlantique ont émergé. ■